

Élections internes SNES-FSU

Les syndiqués votent

du mercredi 24 janvier au vendredi 9 février 2018

Avant le prochain congrès national du SNES qui se déroulera à Rennes du 26 au 30 mars 2018, les syndiqués sont appelés à se prononcer sur le bilan des orientations retenues et des actions menées en 2016 et 2017 par la section nationale et par la section académique de Versailles. Ils auront aussi à élire les membres de la prochaine Commission Administrative Académique et le bureau du S2 de leur département.

Seul le vote des syndiqué.e.s à jour de leur cotisation est pris en compte. En cas d'oubli, il est donc encore temps de transmettre à la section académique le renouvellement de votre adhésion.

Vous avez reçu le rapport d'activité national et le rapport financier encartés avec l'US n°775 du 23 décembre 2017. **Le rapport d'activité académique** est parvenu avec le SNES VERSAILLES n° 3 du mois de janvier 2018. Vous pourrez suivre dans la presse syndicale nationale et académique le débat engagé entre les courants de pensée.

Il y a 5 votes à émettre sur un même bulletin (cf au verso) à glisser dans la petite enveloppe jointe puis dans l'enveloppe à compléter avant envoi. **Nous attirons votre attention sur les délais d'acheminement de l'enveloppe T. Ne tardez pas à renvoyer votre vote !**

La participation est un moment important dans la vie du SNES-FSU afin que le syndicat reste - ou soit mieux encore - l'outil dont les syndiqué.e.s ont besoin pour défendre leurs revendications, représentatif de leurs aspirations à une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique dont il porte le projet.

Exprimer son accord ou son désaccord sur un bilan est aussi tourné vers l'avenir des luttes à mener contre les orientations libérales du nouveau gouvernement qui se déploient sur tous les fronts. Après le démantèlement du droit du travail, aucun des domaines concernant la formation des jeunes et les fondements de notre modèle social n'est épargné ni par des mesures déjà prises ni par des projets de réformes lourds de menaces de régressions.

Sur tous ces dossiers, le SNES-FSU informe, décrypte les enjeux, organise le rassemblement et la mobilisation non seulement pour en combattre les dangers mais aussi pour faire avancer ses propositions élaborées avec l'ensemble des personnels en recherchant l'unité au sein de la FSU et avec d'autres forces.

Chez les retraités, le SNES, très actif dans la FSU, participe aux réunions nationales du front unitaire

qui réunit les organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires. La mobilisation se poursuit puisque l'année commence, notamment, avec des attaques inédites contre le pouvoir d'achat (CSG, complémentaire santé...) et les nouvelles coupes claires dans l'Assurance maladie, particulièrement pour les hôpitaux.

Il est encore temps de retourner rapidement, avec l'enveloppe T, la carte de vœux revendicative adressée au Président de la République jointe dans la récente circulaire académique.

Nous vous appelons aussi à signer la pétition intersyndicale Ile de France mise en ligne adressée à Valérie Pécresse pour le financement d'une baisse du tarif des transports pour tous les retraités, qu'elle s'était engagée à faire. Ce que le Conseil départemental du Val de Marne a rendu possible avec la participation de la Région doit être étendu à l'ensemble de l'Ile de France. Les signatures soutiendront les revendications défendues lors de l'audience obtenue auprès de la direction de Ile de France Mobilités (ex-Stif) le 29 janvier. <https://www.change.org/p/retraites-retraite> (lien sur le site retraités du SNES Versailles).

Par ailleurs, le groupe des 9 réuni le 10 janvier a mis en perspective une initiative nationale mi-mars qui n'exclut pas un appel à une manifestation. Une tribune pour la presse est en préparation pour le début février. Aujourd'hui, c'est la ministre des Affaires sociales, A. Buzyn, qui refuse de concrétiser les engagements pris, lors d'une audience accordée aux organisations syndicales, de groupes de travail sur les dossiers des retraités.

Enfin, la situation scandaleuse des personnels et des résidents dans les EHPAD (établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) a conduit dans des établissements à des grèves longues qui ont permis d'arracher des moyens nouveaux. C'est maintenant l'ensemble de la Profession qui se lève : toutes les organisations syndicales de salariés et une association de directeurs appellent à la grève le 30 janvier. Avec le groupe des 9, le SNES-FSU apporte son soutien à leurs revendications sur les dotations, les emplois, les salaires, les carrières et appelle à participer aux rassemblements et manifestations organisés ce jour-là (texte sur le site académique des retraités).

Martine Beaulu-Barlier